

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

LE 16 mars 2018

Adopté à la séance du 27 mars 2018

Participants : M^e Morton S. Minc, président

Madame Marie Auger
M^e Josée Bédard
M^e Hélène Bédard
M^e Marie Charest
Madame Suzanne Danino
Maître Anne-Marie Forget
Madame Jill Leslie Goldberg
M^e Marie Lamarre
M^e Natalie Lejeune
M^e Patrick Simard

Ne participent pas à la séance : Madame Nancy Rhéaume
Monsieur Michel Marchand
Monsieur Simon Julien

1. Ouverture de la séance

La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*. Comme prévu à l'avis de convocation transmis aux membres du Conseil de la justice administrative, la séance est ouverte le 16 mars 2018. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 des *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu que le présent ordre du jour de la séance spéciale soit adopté tel que rédigé.

3. Dépôt des rapports du Comité d'enquête dans les dossiers

Le Comité constitué pour mener les enquêtes sur les plaintes numéro 2016 QCCJA 834, 2016 QCCJA 838 et 2016 QCCJA 868 soumet ses rapports et ses recommandations. Il a été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance des rapports du Comité d'enquête.


Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance que les rapports du Comité d'enquête dans les dossiers portant les numéros 2016 QCCJA 834, 2016 QCCJA 838 et 2016 QCCJA 868 soient déposés au Conseil et que celui-ci, après en avoir pris connaissance, en prenne acte.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt des rapports du Comité d'enquête dans l'affaire des plaintes de Mme Linda Belhumeur, Mme Sylvie Tremblay et Mme Carole Dupuis à l'égard de M^e Éric Luc Moffat, juge administratif à la Régie du logement.

4. Levée de la séance

La séance est levée le 16 mars 2018, à 16 h 30 comme indiqué aux documents transmis avec l'avis de convocation.

Le président du Conseil,



M^e Morton S. Minc